



T.M.R. LE MANOIR
25 Glengarry
Appartements 3,5 & 4,5
Large, modern, Pool and heat.

V.M.R. LE MANOIR
25 Glengarry
Appartements 3,5 & 4,5
Larges, modernes, Piscine et chauffage.

514-735-4302 Ext 213 Pager: 514-230-7982
www.hsprop.com

TMR La Poste



www.stele-medias.com

Votre Journal de Mont-Royal depuis 1998
An independant weekly serving your Town

2 MARS 2022

HEBDOMADAIRE

ÉDITION 25.08



CHARLES/PERREULT
courtier immobilier

514-731-7575

1257 Boul. Laird
VMR, Qc, H3P 2S9



À L'HÔTEL DE VILLE, DES 'GROUPES DE TRAVAIL' SE PENCHERONT SUR UNE SÉRIE D'ENJEUX CLÉS

MARTIN C. BARRY

Durant la séance du conseil municipal de Ville Mont-Royal du 22 février, le maire Peter Malouf annonçait que depuis l'élection du 7 novembre, les membres du conseil ont réussi à se concentrer sur plusieurs objectifs et ont décidé de former un nombre de groupes de travail pour les douze prochains mois.

«Plusieurs groupes de travail ont été formés qui aborderont les enjeux et les préoccupations actuelles de nos résidents », disait le maire dans son sommaire mensuel d'actualités récentes qu'il livrait vers le début de la séance.

Selon le maire, le conseil municipal a formé des groupes de travail qui auront pour mandats les priorités suivantes:

Établir une nouvelle école francophone, en évaluant les options pour une école, en s'assurant que tous les partenaires sont représentés; le Quartier sportif; la question de la passerelle piétonnière et du parc dalle au-dessus de la ligne REM; la mise à jour du plan d'urbanisme; plusieurs projets de développement; le fonctionnement du CCU et l'évaluation des processus et procédures; les communications; et, finalement, la circulation et la sécurité sur les rues et les chemins de la ville.

Par rapport au groupe qui sera formé pour considérer les projets de développement, le maire ajoutait : « Y'en a plusieurs du PPU [Programme particulier d'urbanisme] qui ont été mis en pause, mais y en aura d'autres petits projets que nous allons considérer ».

En ce qui concerne le dossier des communications, selon le maire, afin de « de mieux satisfaire aux exigences », la ville entreprendrait de réviser non seulement la manière dont les communications sont accomplies, mais aussi le contenu.



Sous la présidence du maire Peter Malouf, les conseillers municipaux votaient au cours de la séance du conseil municipal du 22 février.

Photo: Martin C. Barry

La reconstruction du site web serait un pas majeur de l'avant, ainsi que des applis interactives auxquelles les résidents pourraient s'attendre.

Concernant la circulation et la sécurité routière, « ce sont des enjeux qui sont très, très importants pour nous tous », indiquait le maire Malouf, en ajoutant, « c'est ce que nous avons entendu maintes fois durant notre campagne électorale et nous vivons tous cette réalité à chaque jour ».

Selon le maire Malouf, la question d'ouvrir le boulevard Cavendish, en concert avec les autres partenaires du niveau municipal, devra être traité bientôt, ainsi que la reconstruction du viaduc Rockland.

En même temps, il serait question au cours de la prochaine année de faire face à l'enjeu de

la quote-part de l'Agglomération de Montréal, afin d'établir une base plus équitable pour les dépenses imposées sur les municipalités défusionnées, telle que Ville Mont-Royal.

Le verdissement du secteur Bates est un autre enjeu qui préoccupe actuellement le conseil et fera l'objet de discussions à l'intérieur d'un des groupes de travail. Cependant, le développement durable, un enjeu visé par l'ancien conseil de ville, sera soumis à un processus de révision, si quand même ce « n'est pas autant une priorité », le maire ajoutait.

Enfin, d'après le maire Malouf, le stationnement pour les immeubles d'habitation demeure « très important », ainsi qu'une révision ou réévaluation des processus du comité de démolition.

Ayant exprimé ces faits, le maire tenait à mettre en garde les Monterois de ne pas être portés en erreur par les opinions que l'on trouve sur les sites de réseaux sociaux.

Summary

TMR mayor Peter Malouf announced during the Feb. 22 town council meeting that he and the council members have decided to create several working groups to focus on certain key issues over the next twelve months.

The working groups will focus on the following topics: A new Francophone school; the Quartier sportif; the pedestrian overpass and the new park over the REM train line; updating the urban plan; several development projects; working procedures of the CCU; communications; and traffic and safety on the town's streets.



Christiane Salloum
Courtier Immobilier
514 867-2041



**VILLE MONT-ROYAL
LE 270 AV APPIN**



**VILLE MONT-ROYAL ADJ.
LE 2308 AV BROOKFIELD**



**VILLE ST-LAURENT
LE 400-402 BL. DEGUIRE**



Fannie Massaad
Courtier Immobilier
514 781-4313

PHILIPPE REDDING

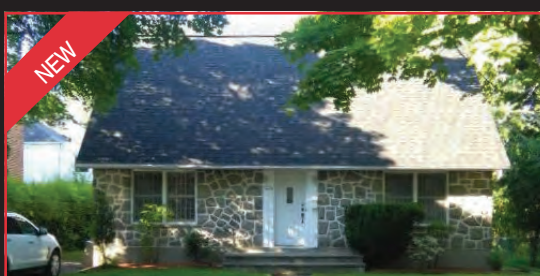


predding.com
514-984-9526


**MERCI À MA CLIENTÈLE
FIER RÉCIPIENDAIRE DU
PRIX DIAMANT ROYAL LEPAGE 2021.**

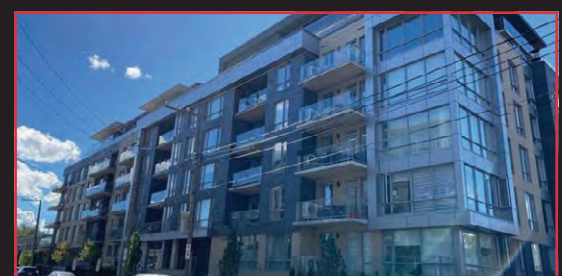
**THANK YOU TO ALL MY CLIENTS
PROUD RECIPIENT OF THE
2021 ROYAL LEPAGE DIAMOND AWARD.**

NEW!



Magnificent, spacious detached stone front property with lots of sunlight. 3 beds, 2 baths, immense basement, great garden. Close to the center of TMR.
\$1,470,000. FLEXIBLE OCCUPANCY.

245 BATES #505



Magnifique condo dans l'immeuble l'Orizon. 2 cac, 1 sdb, électros, balcon, garage, casier, gym, et terrasse commune. Belle vue sur Ville Mont-Royal.
1,750\$/M OCC. 1ER JUILLET 2022

INFO
FLASHFIN DES AVIS PUBLICS
DANS LE JOURNAL

À partir de la semaine du 7 mars, les avis publics seront exclusivement diffusés sur le site Web de la Ville. Ce changement offrira plus de flexibilité à la Ville : pas de restrictions liées aux dates de tombée du journal et réduction des délais procéduraux. Surveillez l'annonce des avis publics dans la section nouvelles du site Web de la Ville : www.ville.mont-royal.qc.ca.

SERVICES MUNICIPAUX ADAPTÉS
EN RAISON DE LA SITUATION
ENTOURANT LA COVID-19

Fermeture de l'édifice situé au 10-20 avenue Roosevelt jusqu'au 8 mars. Réouverture le 9 mars 2022.

D'ici là, aucun service ne sera offert aux comptoirs de l'urbanisme et de la sécurité publique en raison d'une éclosion de cas de COVID-19.

- Division de l'aménagement et développement du territoire (urbanisme) : pour toutes questions ou pour une demande de permis, veuillez téléphoner au 514-734-3042.

- Division de la sécurité publique : les services de répartition des appels et de patrouilles sont maintenus.

Bibliothèque R-J.-P.-Dawson : Depuis le 28 février, la bibliothèque est ouverte selon l'horaire habituel! Les tables, fauteuils et postes Internet sont disponibles pour le travail sur place en respectant la distanciation et le port du masque.

Hôtel de ville (90, Roosevelt) : À partir du 7 mars, le service aux résidents sera de nouveau offert sans rendez-vous. Il sera aussi possible d'accéder au service de Commissaire à l'assermentation incluant les «copies conformes».

Patinoires extérieures : Heures d'ouverture régulières. Consultez les conditions de glace sur la page web Patinoires et aréna.

Piscine Pierre-Laporte et aréna : ouverts avec des capacités réduites et des mesures sanitaires accrues. Horaires spéciaux pour la semaine de relâche (voir les détails en ligne).

OPPORTUNITÉS D'EMPLOI À LA VILLE

Plusieurs nouvelles offres d'emploi sont disponibles à la Ville avec une rémunération concurrentielle et d'excellents avantages sociaux. Consultez en ligne la liste des emplois offerts et toutes les informations pour postuler.

www.ville.mont-royal.qc.ca/fr/ville/emplois

STATIONNEMENT ADJACENT
À L'HÔTEL DE VILLE

Le stationnement extérieur adjacent à l'hôtel de ville est maintenant accessible, il est important de respecter la signalisation en vigueur afin d'éviter le désagrément d'une contravention ou de voir votre véhicule remorqué. Ces périodes ont été établies afin de faciliter l'entretien et le déneigement du stationnement.

MAXIMUM DE 24 HEURES

Pour les espaces prévues pour le public, il est interdit de laisser son véhicule dans le stationnement adjacent de l'hôtel de ville pour plus de 24 heures consécutives. Nous recommandons de déplacer votre véhicule hors du terrain de stationnement pour au moins 12 heures entre deux périodes de stationnement.

Renseignements : 514 734-4666 (Sécurité publique)

END OF PUBLIC NOTICES
IN THE NEWSPAPER

As of the week of March 7, public notices will only be posted on the Town's website. This change will provide the Town with more flexibility: no restrictions regarding newspaper deadlines and reduced procedural delays. Look for public notices in the news section of the Town's website: www.ville.mont-royal.qc.ca.

ADAPTED MUNICIPAL SERVICES
DUE TO THE SITUATION
SURROUNDING COVID-19

Closure of the building located at 10-20 Roosevelt Avenue until March 8. Reopening on March 9, 2022.

Until then, there will be no services offered at the permits and inspection counter and Public Safety counter due to an outbreak of COVID-19.

- Urban Planning and Development Division: For any questions or to obtain a permit, please call 514 734-3042.

- Public Security Division: Dispatch and patrol services are maintained

R-J.-P.-Dawson Library: Regular opening hours as of February 28! Tables, armchairs, and Internet stations are available for library use providing social distancing and mask wearing rules are respected.

Town Hall (90 Roosevelt): As of March 7, service to residents will once again be offered on a walk-in basis, no appointment required. It will also be possible to obtain Commissioner of Oaths service including "certified copies".

Outdoor rinks: Regular opening hours. Check the ice conditions on the Rinks and Arena web page.

Pierre Laporte Pool and Arena: open with reduced capacity and increased sanitary measures. Temporary schedules for school break (see details online).

JOB OPPORTUNITIES AT THE TOWN

Several new job opportunities are available at the Town with competitive remuneration and excellent benefits. View online the list of available jobs and all relevant information to apply.

www.ville.mont-royal.qc.ca/en/town/jobs

TOWN HALL
PARKING LOT

The outdoor parking lot adjacent to the Town Hall is now open, it is important to respect the existing signage in order to avoid the inconvenience of being ticketed or having your vehicle towed. These restrictions are necessary to facilitate maintenance and snow removal.

MAXIMUM OF 24 HOURS

For spaces reserved for the public, it is forbidden to leave your vehicle in the parking lot adjacent to Town Hall for more than 24 consecutive hours. We recommend that you move your vehicle out of the parking lot for at least 12 hours between parking periods.

Information: 514 734-4666 (Public Security)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
514-734-2900

Urgence 9.1.1
Bibliothèque 514 734-2967
Loisirs 514 734-2928
Sécurité publique 514 734-4666

Heures d'ouverture régulières
Lun-Ven 8h30 à 16h30

Hôtel de ville - 90, avenue Roosevelt H3R 1Z5

GENERAL INFORMATION
514-734-2900

Emergency 9.1.1
Library 514 734-2967
Recreation 514 734-2928
Public Security 514 734-4666

Regular office hours
Mon-Fri 8:30 to 16:30

Town Hall - 90 Roosevelt avenue H3R 1Z5

www.ville.mont-royal.qc.ca • www.town.mount-royal.qc.ca



ANDREA NEEFF



REAL ESTATE TEAM



115 Lakeshore Rd, Pointe-Claire

Asking \$1,048,000

Sprawling renovated 4-bedroom bungalow with view of the river. 4 bathrooms and separate access for in-law suite make this an ideal choice for large or extended family. Central A/C, large driveway, and private access to the river shared only with the neighbour.

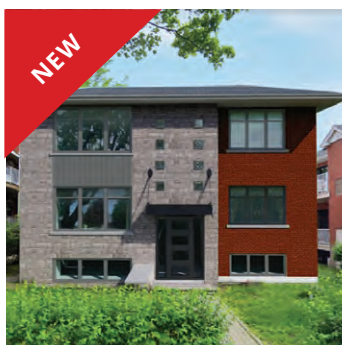
3+1 4 8



1375 Sherwood #410, VMR 3 295\$ / mois

Luxeux appartement à 3 chambres au centre de VMR. Le Sherwood, le nouveaux projet de prestige résidentiel de la Ville. Comptoirs en quartz, 5 électroménagers en inox, climatisation. Stationnement intérieur. À quelques pas de la bibliothèque et le parc Connaught. Unités de 1,2,3 chambres dispo.

3 2 1



1935 / 1937 Canora \$3500/\$3100 monthly

Spacious & bright fully renovated upper and lower units in a convenient location, walking distance to the REM, École Saint-Clément Est and Académie Saint-Clément. Open concept kitchen with island, 5 new appliances, A/C, parking for 5 vehicles (1 indoor) as well as a welcoming backyard area. Ready April 1st.

3 2 3/2



7878 Croissant Ostell, Mtl 3 500\$ / mois

Jolie bungalow à 4 chambres + bureau avec cuisine et salles de bain rénovées et un grand sous-sol. Chauffage à air pulsé avec climatisation et thermopompe. Patio donnant sur jardin privé. Rue tranquille en proximité du Carré Lucerne et le métro. À distance de marche du beau parc Kindersley.

3+1 2 2



81 Dunrae Ave. TMR

This elegant, centrally-located home of 4+1 bedrooms and 2+1/2 bathrooms sits on a lot of 7300 sq ft and offers a renovated kitchen & bathrooms with heated flooring as well as a spacious outdoor terrace and a heated salt water pool. Central AC, central vacuum, wine cellar, garage.

3+1 2 2

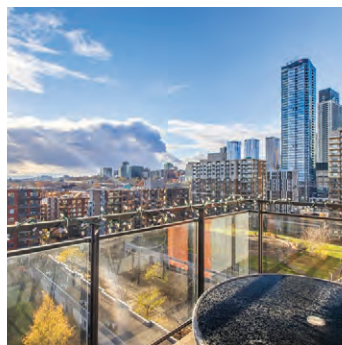


111 Ave. Irvine, Westmount

Prix demandé 1 188 000\$

Maison jumelée à 4 chambres sur une rue tranquille près du centre de loisirs et plusieurs services. Salle de bain rénové et nouveau planchers de bois franc au RDC et au 2e étage. Maison avec beaucoup de cachet, idéale comme maison de départ dans le quartier.

4 2+1 1



550 Jean D'Estrées #1206

Prix demandé 419 000\$

Condo ensoleillé au 12e (dernier) étage situé au centre-ville à court distance du Centre Bell et l'École de Technologie Supérieure. Bien entretenu, stationnement intérieur. Présentement loué jusqu'en juillet 2022. Idéale pour investisseur, étudiant, professionnel.

1 1 1

À Ville Mont-Royal...

Je vends



514-974-9993

ROYAL LEPAGE
TENDANCE



A SPORTS AND
COMMUNITY CENTRE?
WHAT NEXT?

The Mount Royal Municipal Association (MRMA) very much appreciates the section reserved in your publication for "open letters". It offers a platform for expression and wide-spread circulation of opinions on topics of interest to Town residents.

This said, the (MRMA) is concerned over the Mayor's declared intentions regarding the planned Sports and Community Centre. The message is that he intends to replace the project with something else which he has called a "village sportif". He has not defined what he has in mind, nor has he provided a clear path forward.

There is no reason for citizens to wait for concrete progress. Yes, the Sports and Community Centre as originally conceived may have been too expensive but maybe, if re-examined with affordability and cost considerations in mind, it can be salvaged. What would make sense would be for Council to revisit the existing plans, make cost reducing modifications, wherever possible, and then determine if the project can be brought within our means. Only if it cannot should Council explore the possibility of something much reduced, or even something different. As we have seen thus far, Council has decided not to adopt such an approach.

It is the hope of the MRMA, and that of many of our citizens, that a sports and community centre in the Town of which we can all be proud can one day become a reality.

Our website can be accessed at: www.associationmunicipale.wordpress.com. For comments we can be contacted at our e-mail address: ammr.mrma@gmail.com.

MRMA, February 24, 2022

UN DÉFICIT DÉMOCRATIQUE...
POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS

Mardi dernier, le 22 février 2022, je découvrais avec stupéfaction le Règlement 1465 annexé à l'ordre du jour de la séance du conseil, règlement qui fut adopté le soir même en séance, à la majorité.

Ce règlement retire les avis publics de la parution dans le journal La Poste où les Monterois sont habitués de les lire depuis des années. Les avis publics ne paraîtront désormais que sur le site web de la Ville et par affichage à l'Hôtel-de-Ville, selon ce règlement.

Mais pourquoi cette soudaine volte-face du conseil et cette décision hâtive qui constitue un autre « bris de contrat » ? En effet, le journal La Poste jouit d'un contrat exclusif pour la publication des avis publics, suite à une invitation de l'ancien conseil à participer à un appel d'offres où il fut le plus bas soumissionnaire. Et de plus, le Président de Stele Medias Inc., M. Pascal Richard, n'a pas été rencontré ni avisé de cette décision et l'a apprise par la bande, le lendemain de la séance du conseil du 22 février. Aucune discussion avec l'intéressé n'a eu lieu. Mais que sont donc ces méthodes expéditives et peu dignes d'une administration publique ?

Par ailleurs, le conseil aurait pu faire un sondage auprès des Monterois, à savoir quel pourcentage de la population va lire les avis publics sur le site web de la Ville ? L'argument du maire disant que « le web, c'est le futur » va justement à l'encontre d'une grande lassitude qui s'installe vis-à-vis de l'usage excessif des écrans, et à côté des comportements addictifs, une tendance réelle à « décrocher » des écrans est palpable. De plus, pourquoi refuser d'être inclusifs et ne pas considérer ceux (les aînés, par exemple) qui ont moins d'habileté avec les technologies ? Pourquoi donc mettre fin à une habitude bien ancrée chez les Monterois et qui facilite la diffusion de l'information dans leur propre foyer? Par ailleurs, l'affichage à

l'Hôtel-de-Ville dessert qui exactement, alors que l'Hôtel-de-Ville est un lieu déserté, quasi inaccessible depuis 2 ans.

Le conseil a été interrogé par Mme Ghislaine Pedneault le soir du 22 février sur les motivations et les buts qui justifient de couper les avis publics du journal La Poste. La réponse du maire Malouf nous apparaît comme une série de faux prétextes.

1er argument : le maire a argué que la mesure donnerait plus de flexibilité en ce qui concerne les délais légaux de publication. Là-dessus, il est facile d'imaginer un calendrier régulier et prévisible des parutions, comme cela existe déjà et comme cela s'est toujours fait. Pourquoi soudainement cette façon de faire ne serait plus la bonne ? Aucun régime de parution déstructurée, quand et à quel rythme ?, ne peut remplacer l'efficacité d'une parution régulière et attendue du public. De plus, s'il faut 5 couches de clics successifs sur le web pour trouver un avis public, alors, n'est-on pas sûr de perdre son citoyen !

2e argument : le maire Malouf a glissé rapidement dans sa réponse que cette mesure constitue une « économie », « une meilleure gestion des fonds publics » ! Il serait intéressant de savoir de quel ordre est cette « économie ». Une poignée de dollars, sans doute. D'autant plus que la Ville récupère les sommes payées au journal auprès des demandeurs dont les avis publics sont publiés pour démolition, construction, dérogations, etc., et finalement, c'est à la solde des citoyens que ces avis publics sont publiés. Où est donc l'« économie », sinon dans les bouts de chandelles ? Et dans l'enveloppe globale du budget de la Ville, il m'apparaît injustifié de vouloir sauver quelques dollars en soustrayant du journal une mesure de communication importante avec les Monterois. En effet, la démocratie n'a pas de prix, et vouloir sauver

un si petit larcin ne tient pas la route. Et alors, dans ce cas, quoi penser d'un budget de \$27M dévolu à la démolition du 10-20 Roosevelt sans raison objective valablement démontrée ? Saine gestion, pour ne citer que ce cas ? Enfin, que penser d'une administration qui augmente les taxes et qui réduit du même coup les services ?

3e argument : selon le maire Malouf, La Poste ne serait pas délivrée à tous les Monterois. Fausse nouvelle ? Après vérification auprès de M. Pascal Richard, éditeur en chef de La Poste, celui-ci affirme que le journal est bien distribué à toutes les portes de la ville et déposé, en plus, dans 50 lieux publics à chaque semaine. La diffusion des contenus du journal atteint donc son objectif.

Devant des arguments peu défendables, quels seront les impacts de cette mesure suite à l'adoption du Règlement 1465 par 7 conseillers sur 8 ? Certainement, un « déficit démocratique » (Ghislaine Pedneault) pour les Monterois qui perdent un accès facile et régulier à une information importante sur les affaires de la Ville. Également, un déficit financier pour le journal La Poste qui, même s'il s'agit d'un infime montant pour la Ville, est une somme importante pour le journal dont la privation pourrait compromettre son existence même. Double déficit donc ! Et que deviendra la démocratie dans notre Ville alors que le journal La Poste est le SEUL lieu, la seule voie où peut s'exprimer la libre opinion des Monterois par des lettres ouvertes. Il est à craindre que le conseil et l'administration se referment définitivement derrière des portes closes laissant les Monterois dans l'ignorance de ce qui se trame à leur insu, et les privant ainsi de la transparence des élus tant réclamée depuis des lustres.

Françoise Le Gris
Membre d'Alliance Mont-Royal



ARTTRAM
Michèle Turnier

ARTISTE DE LA SEMAINE /
THIS WEEK'S ARTIST

« The Little Red Dress »

Huile
14" X 11"

arttram.org

Commandité par -
sponsored by



L'UPPCQ DEMANDE APPLICATION DE L'EXCEPTION CULTURELLE AU PROJET DE LOI C-11 ET UN CONTRÔLE PAR QUÉBEC DES ALGORITHMES SUR INTERNET

La révision du projet de loi sur la diffusion en ligne a été l'occasion de nombreuses réflexions au pays. Pour l'Union des producteurs et productrices de cinéma du Québec (UPPCQ), il appert qu'au fil des avancées techniques en culture et communication une étape cruciale a été franchie. En effet, la Cour Suprême vient de contredire l'esprit initial de la Constitution sur le partage des pouvoirs et vide de sa portée le pacte confédératif en matière d'identité et culture, invoquant les impératifs économiques des réseaux intégrés et globaux. Que penser alors de l'exception culturelle endossée internationalement par le Canada et qu'a longtemps portée le Québec ?

Déjà en 1991, l'experte Mollie Dunsmuir (de la Division du droit du fédéral) exposait la nécessité d'initiatives intergouvernementales pour rétablir l'équilibre constitutionnel en culture et communications. Malheureusement on ne trouve aucune trace de la recommandation Dunsmuir dans C 11. Pas plus qu'une reconnaissance même tacite des pouvoirs des provinces. Cela est d'autant plus troublant que vu son penchant établi, le défaut d'inscrire en clair un partage de pouvoir dans cette loi pourra évidemment être invoqué demain comme précédent par la Cour Suprême. Un précédent sur Internet affectant le Québec pour des générations.

Dans le contexte actuel, on peut réellement douter que le gouvernement central protègerait via C-11 le Québec en culture. L'UPPCQ reconnaît avec toutes les parties prenantes du domaine des arts et de la culture au Canada qu'il faut agir vite sur Internet, il faut donc s'assurer que se trouve inscrit de manière tangible au sein de la loi C 11 l'équilibre devant exister entre d'une part les pouvoirs fédéraux et d'autre part les pouvoirs en culture, identité et droit civil qui reviennent légitimement au Québec

En mai dernier les députés de l'Assemblée nationale ont adopté une résolution unanime demandant que le Québec obtienne tous les pouvoirs en culture ce qui implique du gouvernement fédéral une réponse concrète s'il croit réellement aux droits culturels des nations. De façon pratique, cela semble vite atteignable à l'UPPCQ par deux modifications de la loi à l'étude : premièrement, inscrire dans cette loi la possibilité de constituer un bureau québécois du CRTC, traitant des questions relevant de l'autorité spécifique du Québec; deuxièmement ajouter une disposition que nous proposons visant les questions contractuelles entre parties civiles.

On peut affirmer d'ailleurs que tant l'application extrêmement localisée de l'effet des algorithmes, que la nature automatisée de ceux-ci, place ces outils sous la gouverne des provinces en vertu d'un arrêt du Conseil privé britannique. C'est d'ailleurs fort opportun, car vu la nature des activités des géants du web, seul un suivi des effets des algorithmes — tel que le recommande le Laboratoire de recherche sur la découvrabilité (LATICCE) et le Rapport Yale — permettra au Québec d'assurer que se mette en œuvre concrètement l'atteinte de quelques objectifs en culture, consommation, santé, éducation et vie civique dans l'espace numérique. Et c'est justement le type de mandat qu'un bureau québécois du CRTC pourrait avoir, une fois mis en place. Comme le fédéral a choisi d'abandonner les algorithmes dans son projet actuel de C-11, la voie est donc libre.

Dans le contexte global exposé ici, il nous apparaît essentiel que ces questions fondamentales trouvent enfin une place dans une loi que nous estimons de nature historique, ce afin que celle-ci soit le reflet juste du statut du Québec dans la Constitution canadienne, et lui permette de maintenir ce statut dans l'avenir. C'est ce souhait que nous soumettons respectueusement à l'attention des parlementaires chargés de l'étude de la loi C 11.

LA SODEC ÉTOUFFE LE CINÉMA DOCUMENTAIRE QUÉBÉCOIS

De nombreux cinéastes, documentaristes et artisans du milieu du cinéma québécois signent ces jours-ci une lettre pour remettre en question le sous-financement de la production des films documentaires au sein de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). Leur lettre dénonce entre autre une coupure de 50% des investissements de la SODEC dans la production documentaire, particulièrement au cours de la dernière décennie.

En effet, selon son rapport annuel, la SODEC a investi uniquement 3,4% de son budget dans la production de moyens et longs métrages documentaires pour l'exercice financier 2020-2021. Ainsi, le rapport fait état de dix-sept productions qui se sont partagé la somme de 1 407 500 \$, alors que le cinéma de fiction a reçu plus de 38 millions pour 32 films, ce qui représente 92% du budget total de la SODEC pour le cinéma. À titre de comparaison, en 2004, alors que le montant d'aide à la production de la SODEC était de 16 millions \$, la part allouée au documentaire se chiffrait à 2.5 millions \$, soit 15% du budget avec 56 documentaires produits.

« C'est une baisse historique, une gifle à la face des artisans du documentaire et envers les entreprises de production qui n'arrivent plus à financer les films. »

- Denys Desjardins, cinéaste et producteur

Signée par plus de 650 personnes, la lettre regroupe de très nombreux cinéastes et producteurs, tant en fiction qu'en documentaire, mais aussi des artisans, scénaristes, écrivains, acteurs. Au nombre des signataires figurent entre autres Richard Desjardins, de même que des pionniers du cinéma comme Fernand Dansereau, Marcel Carrière, Claude Fournier, Jacques Godbout, André Gladu, Serge Giguère, et des grands noms du cinéma de fiction, dont Denys Arcand, Denis Villeneuve, Philippe Falardeau, Léa Pool, Sophie Deraspe, Luc Dionne, etc. Tous s'accordent pour rappeler le rôle fondamental joué par le cinéma documentaire au Québec, non seulement sur le plan de l'histoire du cinéma québécois sur la scène mondiale, mais sur le plan de la réflexion démocratique apportée par les films documentaires qui font preuve d'audace.

La lettre fait appel à la raison et à la solidarité du milieu du cinéma afin que la SODEC réinvestisse l'argent qui a été retiré au financement du documentaire au cours des vingt dernières années où elle a obtenu une augmentation considérable de sa dotation de la part du gouvernement : « Nous exigeons que la SODEC gère l'argent public dans un esprit de cohérence avec le caractère singulier et spécifique de la cinématographie québécoise » ont déclaré les signataires de cette lettre.

En contexte de pandémie, quoi faire avant de consulter ?



J'ai un résultat positif à la COVID-19.

DÉBUTER LES SOINS À LA MAISON



J'ai des questions sur ma santé.

APPELER INFO-SANTÉ 811



J'ai des inquiétudes ou je vis une situation difficile.

APPELER INFO-SOCIAL 811



Je souhaite renouveler mes ordonnances.

EN PARLER AVEC VOTRE PHARMACIEN(NE)

Québec.ca/besoinsanté

VILLE DE
MONT-ROYAL

TOWN OF
MOUNT ROYAL

REGULAM
TOWN

AVIS PUBLIC

PUBLIC NOTICE

APPROBATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT
NO 1464

À sa séance ordinaire tenue le 22 février 2022, le conseil municipal de Ville de Mont-Royal a adopté le règlement suivant :

Règlement no 1464 sur le code d'éthique et de déontologie des élus de la ville de mont-royal ;

Les personnes intéressées peuvent consulter, sur rendez-vous, ce règlement durant les heures d'ouverture, de 8 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi, au bureau du greffier, 90, avenue Roosevelt, Ville de Mont Royal ;

Le présent règlement entre en vigueur en date de ce jour ;

Donné à Mont-Royal,
le 2 mars 2022.

APPROVAL AND COMING INTO EFFECT
OF BY-LAW
NO. 1464

On February 22, 2022, at its Regular Meeting, the Council of Town of Mount Royal adopted the following By-law:

By-law No. 1464 on the code of ethics and good conduct for elected municipal officers of the town of mount royal;

Interested persons may consult, by appointment, this By-law during regular business hours, between 8:00 to 16:30 from Monday to Friday at the Town Clerk's Office, 90 Roosevelt Avenue, Town of Mount Royal;

This By-law comes into effect today;

Given at Mount Royal,
on March 2, 2022.

Le greffier, Alexandre Verdy, Town Clerk

VILLE DE
MONT-ROYAL

TOWN OF
MOUNT ROYAL

REGULAM
TOWN

AVIS PUBLIC

PUBLIC NOTICE

APPROBATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT
NO 1465

À sa séance ordinaire tenue le 22 février 2022, le conseil municipal de Ville de Mont-Royal a adopté le règlement suivant :

Règlement no 1465 concernant les modalités de publication des avis publics ;

Les personnes intéressées peuvent consulter, sur rendez-vous, ce règlement durant les heures d'ouverture, de 8 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi, au bureau du greffier, 90, avenue Roosevelt, Ville de Mont Royal ;

Le présent règlement entre en vigueur en date de ce jour ;

Donné à Mont-Royal,
le 2 mars 2022.

APPROVAL AND COMING INTO EFFECT
OF BY-LAW
NO. 1465

On February 22, 2022, at its Regular Meeting, the Council of Town of Mount Royal adopted the following By-law:

By-law No. 1465 governing the terms of publication of public notices;

Interested persons may consult, by appointment, this By-law during regular business hours, between 8:00 to 16:30 from Monday to Friday at the Town Clerk's Office, 90 Roosevelt Avenue, Town of Mount Royal;

This By-law comes into effect today;

Given at Mount Royal,
on March 2, 2022.

Le greffier, Alexandre Verdy, Town Clerk

TMR

La

Poste

DE MONT-ROYAL

Au service de notre communauté
Serving our community

UN JOURNAL AU SERVICE DE VOTRE COMMUNAUTÉ

LE SEUL VRAIMENT BILINGUE À MONT-ROYAL

10,000 COPIES PAPIER À CHAQUE SEMAINE

LIVRÉ PORTE-À-PORTE MAISONS ET COMMERCE

STELE Médias Inc

PASCAL RICHARD, PRÉSIDENT

PUBLICITE@STELE-MEDIAS.COM • 514-570-1855

STELE Médias Inc

TMR

Poste

DE MONT-ROYAL

Au service de notre communauté
Serving our community

#1-1400 rue Ouimet
Montréal, Qc, H4L 3R1
Tél.: 514-736-1133
redaction@stele-medias.com
publicite@stele-medias.com
administration@stele-medias.com

Président: Pascal Richard
Vice-Présidente / Finances: San Lu Ly
Vice-Président / TI: Sylvain Nadeau
Édition: Pascal Richard
Collaborateurs: Martin C. Barry,
Frederick Harding, Vincent Cadorette

Conseil juridique: Ariël T. Roy
Conseil comptable: Cianci & Associés
Production: Pascal Richard
Ventes: Pascal Richard
Publié par: STELE • Médias, Communications,
et Relations Publiques inc.

Le Journal de Mont-Royal, Le Point d'Outremont et le Westmount Times sont distribués à 80,000 lecteurs à Mont-Royal, dans les quartiers Glenmount et Mountain Sight à tout les jeudis, à Outremont aux deux semaines et Westmount chaque mois. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie, de façon officielle ou déguisée, est interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Stele Médias Inc ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et/ou de l'éditeur ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés expriment l'opinion de leurs auteurs, mais pas nécessairement celle de la direction. Dépôt légal aux bibliothèques nationales du Québec et du Canada.

NOTRE IMPRIMEUR UTILISE DU PAPIER RECYCLÉ DE SOURCES RESPONSABLES ET EST AUDITÉ ANNUELLEMENT PAR FSC.

Distribution

Impression

Certification

Acces web de

tc • TRANSCONTINENTAL

CARD

VIDÉOTRON

514-570-1855

Stele Médias Inc • TMR Poste 25.08 • 2 Mars 2022

6

Faith

WILL THERE BE GOLF IN HEAVEN?

A minister tells how when he was in grade school he sang in the church choir. When the Choir director got frustrated with them she would clap her hands and say, "Children, start singing like I told you - because when you get to heaven, it's all you're going to do: sing, sing, sing, morning, noon, night - so you'd better get it right!" Somehow the idea of five to ten billion years in choir robes didn't sound like eternal bliss to the young boy.

The pastor continued, "Many people have vague ideas about floating around in eternal cloud banks. They picture heaven as an eternal retirement village. I had a friend who used to ask me, 'Will there be golf in heaven?' His reasoning went like this: 'Heaven will be what makes me happy - it takes golf to make me happy - therefore there will be golf in heaven'.

"I had to explain that while there will be joy in heaven, the Bible states that in heaven there will be no lying, cheating, 'no weeping and wailing and gnashing of teeth.' There will be no golf in heaven. Tennis, yes, but no golf. Heaven will be nothing like an eternal retirement village.

I have heard pastors and church members describe their own particular vision of what heaven will be like. They get their imagery from The Book of Revelation in the Bible: streets paved with gold, elaborate mansions. A friend recently gave me her idea of what heaven will be like: "I believe it is a most beautiful place - apparently gold streets, gates of pearl and other gems, a Throne for God and Jesus sitting at his right hand. I remember", she said. "when my dad was very ill, near death in the hospital, that he 'saw' such 'beautiful flowers and such green grass... it is so beautiful.' I believe it will be glorious, as we will be able to move about freely, with no aches or pain or tiredness. The Scripture said 'In His house are many mansions'... I don't care too much about a mansion... Just to be in Christ's presence will be incredible.

Many Christians have based their concept of heaven on Revelation chapter 21, where John shares his vision; "Then I saw a new heaven and a new earth... I saw the Holy City, the new Jerusalem, coming down out of heaven from God...And I heard a loud voice from the throne saying, 'Look, God's dwelling place is now among the people, and He will dwell with them. They will be his people, and God himself will be with them and be their God. He will wipe every tear from their eyes. There will be no more death or mourning ore crying or pain, for the old order of things has passed away.

For me, the essential point in all the Biblical symbolism of 'heaven', is that we will be with Jesus. The best example of that idea is the conversation Jesus had with the thief on the Cross who asked Jesus, "Remember me when you come into your kingdom." To which Jesus replied, "Today, you shall be with me in paradise." Then there's the conversation He had with His disciples the night before He was crucified when He told them: "Let not your hearts be troubled, neither let it be afraid. In my Father's house are many mansions. I go to prepare a place for you, that where I am there you may be also." (John 14)

Here's an intriguing image to consider when we think about "heaven". Israel is now miraculously creating water to irrigate the barren land and provide drinking water. Samuel Smaja tells that the Hebrew word for "water" is "MAIM". He then notes that the Hebrew word for "heaven" is "SHAMAIM", which is composed of 2 words "SHA" and "MAIM", meaning "THERE IS WATER". That's quite an image for people living in such a barren land. "Water" is used over 700 times in the Bible, more than "faith" or "praise". Every time Israel kept the commandments God blessed them with "rain"; when they disobeyed God stopped the rain and they had drought. For the Israelites water and blessing always come together. It's a sign of life.

For me, that's a basic image of "heaven" - LIFE. As Jesus said, "I have come that you might have life, and have it more abundantly." Heaven will be the fulfilment of that promise! In fact, heaven will be that place where we finally experience the fullness of adventure, creativity, and fruitfulness we were made for!

Dr. Brian M. Gazzard, a resident of the town, is a personal development consultant.
Bmgazzard@hotmail.com
514-961-8317



NOUVEAU PRIX



Manteau et chapeau vison
Blackglama réversible, femme,
grandeur medium, 850\$
514-388-8156

POUR FAIRE CONNAITRE VOTRE QUARTIER ET VOS CONCITOYENS

INFORMATION MUNICIPALE = PARTICIPATION ÉLECTORALE
SOUTENEZ LA DÉMOCRATIE DE MONT-ROYAL

ÉCRIVEZ DANS NOTRE JOURNAL COMMUNAUTAIRE!
TOUT CE QUI SE PASSE À MONT-ROYAL NOUS INTÉRESSE!

NOUS NE POUVONS PUBLIER UNE LETTRE QUI N'EST PAS SIGNÉE OU IDENTIFIÉE COMPLÈTEMENT

WE CANNOT PUBLISH A LETTER THAT IS NOT SIGNED OR COMPLETELY IDENTIFIED

redaction@stele-medias.com

514-570-1855



What to do before seeking medical attention during the pandemic.



I've tested positive for COVID-19.

BEGIN TREATMENT AT HOME



I have questions about my health.

CALL INFO-SANTÉ 811



I have concerns or I'm in a difficult situation.

CALL INFO-SOCIAL 811



I want to renew my prescriptions.

SPEAK TO YOUR PHARMACIST

Québec.ca/HealthNeeds

Votre gouvernement

Québec

Anne & Liane REDDING

PROFESSIONNELLES EN IMMOBILIER

ANNE REDDING, Courtier immobilier
514.573.2663
redding.ane@gmail.com

LIANE REDDING, Courtier immobilier
514.737.8963
liane.redding@sympatico.ca

Complicité en toute simplicité !



NOUVEAU

1333 CANORA # 301

Sautez sur l'occasion de surplomber Mt-Royal et admirer cette jolie vue dégagée au-dessus des arbres matures. Une chance inouïe de devenir proprio dans cet immeuble de prestige logé au coeur de la ville et profiter d'un quotidien sans soucis. Un décor chic et épuré vous accueille dans ce condo de 1508PC où luminosité et quiétude sont au rendez-vous! Terrasse privée, salle d'exercice commune, 2 espaces de garage.

\$1.295,000



NOUVEAU

1333 CANORA #203

Localisation enviable! Grande fenestration pleine hauteur! Conçu avec goût et avec des matériaux de qualité, le condo du Monatino vous offre un style de vie urbain en plein coeur de Ville Mont-Royal. Bel espace de vie à aire ouverte et 1 chambre à coucher. Salle d'exercice commune, 1 espace de garage, espace de rangement niveau garage.

\$495,000



1400 MERIT CRESCENT #410

A rare opportunity to acquire this beautiful condo that gives off a positive energy by its great interior luminosity. Unit of nearly 1,900 sq feet with an open concept reception area. Adjoining is a well planned kitchen with a charming breakfast area facing a large window with juliet type balcony. Iso Extra large vestibule and double closet that will delight future buyers! Everything to please in this prestigious building located in the heart of Mont-Royal where all your shopping can be done on foot. Steps from the beautiful rose garden, its tennis courts and the future REM station.

\$1,279,000



VENDU

7325 RUE DE TILLY



SOLD

138 NORMANDY



VENDU

75 AVENUE GLENGARRY # 304

LAREDDING.COM

ROYAL LEPAGE TENDANCE
Agence immobilière

ROYAL LEPAGE

T. 514.735.2281 F. 514.735.7291
263 Boul. Graham, Mont-Royal (QC), H3P 2C7